

AVIS PUBLIC



Fruits des îles
La entreprise de
Sainte-Anne-de-Sorel
L'agriculture en action
pour la faune

**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT
PÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT
D'UNE CANNEBERGIÈRE À SAINTE-ANNE-DE-SOREL**

Fruits des îles inc. désire mettre en place une cannebergière sur sa propriété agricole localisée à Sainte-Anne-de-Sorel. Cette culture requiert l'aménagement de bassins maintenant un niveau d'eau adéquat à la culture. L'entreprise veut faire de son projet un modèle en matière de culture de la canneberge, de manière écoresponsable en limitant les impacts sur l'environnement tout en considérant que la cannebergière peut être un milieu propice à la présence de plusieurs espèces fauniques, dont des espèces à statut précaire.

Cet avis est publié pour informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et que la période d'information publique relative à ce projet débutera le 10 avril 2024.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit lui être faite au plus tard le 10 mai 2024.

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance publique d'information :

Le 30 avril à compter de 19h30

La salle communautaire du Centre de services municipaux

1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, J3P 5N3

L'étude d'impact du projet, incluant un résumé, de même que les autres documents concernant le projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

L'avis de projet, la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact de même que l'étude d'impact et son résumé sont également disponibles pour consultation :

Centre de services municipaux
1685, chemin du Chenal-du-Moine,
Sainte-Anne-de-Sorel, J3P 5N3

Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi : 08 : 00 h – 12 : 00 h
13 : 00 h – 16 : 30 h
Vendredi : 08 : 00 h – 12 : 00 h

ainsi qu'au centre de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140 Grande-Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h
13 h – 16 h 30

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 et sur le site du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

9 avril 2024

Cet avis est publié par «Fruits des îles inc.» conformément à l'article 11 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (RLRQ, chapitre Q 2, r. 23.1).

32 - Les 2 Rives - Mardi 9 avril 2024